

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 9 JUILLET 2025



RATIOS PROMUS / PROMOUVABLES 2025 : LA FNO DÉNONCE UNE NOUVELLE BAISSÉ INJUSTIFIABLE

La Fédération nationale des Orthophonistes (FNO) dénonce fermement l'arrêté publié le 5 juillet au Journal officiel, qui prévoit une nouvelle baisse du ratio promus/promouvables pour les orthophonistes hospitaliers en 2025.

Alors que ce ratio était fixé à 13 % en 2024, il passerait à 12 % en 2025, réduisant encore davantage les possibilités d'avancement pour une profession déjà confrontée à un manque criant de reconnaissance et dont l'attractivité est terriblement fragilisée .

Depuis plusieurs années, les orthophonistes salariés sont confrontés à des possibilités d'évolution de carrière limitées, à des grilles indiciaires qui peinent à suivre l'inflation et à une valorisation insuffisante de leur engagement quotidien. Baisser à nouveau le taux de promotion, c'est aggraver cette situation et envoyer un signal particulièrement négatif aux équipes hospitalières.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible qu'elle intervient alors que les établissements peinent à recruter et à fidéliser les orthophonistes, que les besoins de soins augmentent et que les inégalités d'accès aux soins se creusent.

La FNO rappelle que les perspectives de carrière sont un levier essentiel pour renforcer l'attractivité du salariat, éviter les départs pour garantir l'expertise et la continuité des prises en soins. Pour rappel, dans les plus petites structures, ce ratio mécaniquement trop bas rend tout avancement impossible, incitant les orthophonistes à se tourner vers d'autres modes d'exercice.

Cette réalité, conjuguée à la baisse du pouvoir d'achat et aux tensions sur le recrutement, contribue à fragiliser encore davantage le service public hospitalier, sanitaire et médico-social, au détriment des patients.

La FNO dénonce cette décision et demande au ministère de revenir sans délai sur cette baisse. Dès lors, la FNO exige le retour à un taux de promotion cohérent et portera cette revendication pour l'ensemble des orthophonistes, dans la fonction publique hospitalière, dans les secteurs sanitaire et médico-social, afin de garantir une juste reconnaissance des compétences et de l'investissement des professionnel·les au service des usagers.

Contact presse

Sarah Degiovani - Présidente de la FNO
06 48 13 46 39

Niels Lagrange - Délégué général de la FNO
07 60 10 22 61